



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mai, à 20h30,

Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël ARPIN, Lionel ARPIN, Corentin BOUCHER, Romain BOUVET, Christelle BRIU, Joëlle CAMPERS, Michel CLAIR, Alexine LAFAY, Mathieu LECLERCQ, Frédéric LIMBARINU, Anne-Emmanuelle LECLERE, Christel MAILHÉ, Alain MARGUERETTAZ, Marie-Claude SORREL.

Absents excusés : Christine CLEMENT (pouvoir à Alain MARGUERETTAZ), Michèle FERRARIS, Eric JACQUEMOUD, Coline MARGUERETTAZ (pouvoir à Lionel ARPIN).

Secrétaire de séance : Joël ARPIN

Nombre de conseillers en exercice : 18 - **Présents** : 14 - **Votants** : 16

Date de la convocation : le 22 mai 2025

Date de publication : 30 mai 2025 au 30 juillet 2025

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025
BUDGET ANNEXE SERVICE FORESTIER**

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal que lors du visa pour la prise en charge du budget 70303, il s'avère qu'il y a incohérence entre la délibération du vote du budget et le fichier XML "modalité de vote du budget".

En effet, il est noté dans la délibération :

« La section de fonctionnement est votée par chapitre et la section d'investissement est votée par opérations d'équipement ».

Dans le fichier XML, il est indiqué que « la section investissement est votée au niveau du chapitre »

Il y a lieu de corriger la délibération comme suit :

« La section de fonctionnement est votée par chapitre et la section d'investissement est votée par chapitre. »

.../...

Considérant les termes de l'exposé des motifs ci-dessus ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité la modification de l'adoption du budget primitif du budget annexe service forestier telle que présentée ci-dessus.

Le Maire,
Lionel ARPIN



Le secrétaire de séance,
Joël ARPIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Joël Arpin", written in a cursive style.